Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE
PRÉFÈTE
DE LA SEINE-MARITIME

Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 11 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'enquête publique sur le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13

Le 12 mai 2016 s'ouvre l'enquête publique sur le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13. Cette enquête publique se tiendra durant 2 mois, jusqu'au 11 juillet 2016. Elle porte sur l'utilité publique du projet, le statut autoroutier de l'infrastructure et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Dans le cadre de l'enquête publique, quatre réunions publiques sont organisées à la demande de la Commission d'Enquête durant la 2e quinzaine du mois du mai :

- le **mardi 17 mai 2016** à 19h30 à la Halle aux Toiles à **Rouen** ;
- le **jeudi 19 mai 2016** à 19h 30 à la Salle Polyvalente de **Boos** ;
- le **mardi 24 mai** 2016 à 19h30 à l'ESIGELEC (amphithéâtre Charliat) à **Saint-Etienne-du-Rouvray** ;
- le **jeudi 26 mai** 2016 à 19h30 au Grand Forum de **Louviers**.

Ces réunions publiques permettront au public de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Elles auront également pour vocation pour la DREAL Normandie (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), maître d'ouvrage du projet pour le compte de l'Etat, de **présenter le projet, la maîtrise de ses impacts et les évolutions retenues** suite à la concertation de 2014 et à la poursuite du dialogue mené avec le territoire durant l'année 2015.

L'enquête publique sur le projet de Contournement Est de Rouen est conduite sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante nommée par le tribunal administratif. Elle est présidée par M. LAINE, et composée de quatre membres titulaires, M. NEDELLEC, et M. GESTIN, Mme CAHARD et M. MIGNOT, et deux membres suppléants, M. POQUET et Mme BOGAERT. La commission est chargée d'assurer le bon déroulement de l'enquête, de recueillir les observations du public et d'établir, à l'issue de cette phase d'échanges, un rapport et des conclusions motivées.

Au-delà des réunions publiques, l'ensemble des habitants des communes concernées par le projet peuvent s'exprimer au travers des registres disposés dans 67 lieux d'enquête retenus et rencontrer la commission d'enquête à l'occasion des 40 permanences organisées dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Un registre numérique offre par ailleurs à tous la possibilité de déposer un avis ou une observation[1]. depuis le site Internet de la Préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr)

[1] *L'ensemble des modalités d'information et d'expression mises à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique sur le projet est détaillé dans la fiche associée et jointe au présent communiqué.*

SRDCI
tél. 02 32 76 50 14
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

Le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13 consiste en la création d'une liaison autoroutière sur le principe d'une **2x2 voies** reliant l'A28 nord, la RD18e et l'A13-A154. D'un linéaire de **41,5 km**, elle comportera en outre **6 échangeurs** avec les principaux axes routiers. L'infrastructure, dont le coût est estimé à **886 millions d'euros hors taxes** et en valeur janvier 2015 sera réalisée dans le cadre d'une mise en concession autoroutière.

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet dédié au projet : **www.liaisonA28A13.com**[2].

[2] *Une présentation détaillée du projet est disponible dans la fiche associée jointe au présent communiqué.*

SRDCI
tél. 02 32 76 50 14
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76
courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr